

Les Canadiens sont-ils trop polis pour réclamer la version originale de la Constitution canadienne?

Un mouvement populaire qui vise à «rapporter la Loi de 1867chez nous»

(TORONTO, ON) Mercredi 30 juin 2010 - La Grande Charte (ou *Magna Carta Libertatum*) est exposée aux yeux de tous en Angleterre. La Déclaration d'indépendance des États-Unis est conservée aux Archives nationales à Washington DC. Mais la Loi constitutionnelle, un important document, à l'origine de la création du Canada, reste en Angleterre. Il est temps que nous fixions cela. Il est temps que notre document fondateur revienne au pays une fois pour toute. Il est temps de ramener le texte de loi.

« Le Canada a besoin de sa constitution », déclare Ian Wilson, un ancien archiviste national. « La Loi constitutionnelle établit la vision et les espoirs des pères de la Confédération. »

Le mouvement populaire, **LaLoi1867ChezNous.ca** est un dérivé de *L'expérience canadienne* initiée par la directrice de la publication Lori Abittan, et soutenue par plus de 70 éditions imprimées et publications en ligne dans 24 langues. *L'expérience canadienne* (www.cdnexperience.ca/fr/category/read-the-series/) est une série d'articles d'une année entière sur l'histoire, la politique, la géographie et la culture canadienne. La série est écrite par les historiens les plus proéminents de notre pays sous la direction éditoriale de Jack Granatstein et sponsorisée par Multimedia Nova Corporation. La réalisation que la version originale de la Loi constitutionnelle se trouvait sur un sol étranger incita Abittan, Présidente directrice générale de Multimedia Nova, à lancer la campagne afin de la ramener au Canada.

Pour que ce projet à l'échelle nationale puisse vraiment devenir une réalité, les organisateurs de **LaLoi1867ChezNous.ca** font appel à tous les Canadiens pour prêter leurs voix à notre groupe afin de déposer une requête auprès de Sa Majesté la reine Elizabeth II, souveraine du Canada, et au gouvernement britannique pour autoriser la version originale de la Loi constitutionnelle d'être confiée au Canada où elle sera exposée convenablement aux yeux de tout le pays.

« La possession du symbole le plus important de notre histoire, accessible ici, dans notre propre pays, serait d'une valeur inestimable pour aider les Canadiens à donner vie à notre histoire », déclare l'historien Granatstein.

Notre objectif final est d'avoir le texte de loi au Canada d'ici 2014, à temps pour le 150^{ième} anniversaire des conférences constitutionnelles de Charlottetown et de la ville de Québec qui préparèrent le terrain pour la Confédération. Le document ferait ensuite parti d'une exposition à travers le pays sur l'histoire constitutionnelle du Canada avant de s'établir de façon permanente à Ottawa à temps pour le 150^{ième} anniversaire du Canada le 1^{er} juillet 2017.

« C'est en s'inspirant de ce document que les Canadiens ont construit notre pays », dit Wilson. « Chaque génération a besoin de comprendre cette histoire, quelle que soit sa complexité, afin de continuer à développer notre constitution et notre société. »

LaLoi1867ChezNous.ca recrute l'aide et le soutien de tous les Canadiens, éminents comme inconnus, de toute affiliation politique, de toute origine, et de tous les horizons sociaux pour la réussite de ce projet qui appartiendra à l'ensemble des Canadiens. Joignez-vous à nous maintenant! Inscrivez vous à **LaLoi1867ChezNous.ca** et dites nous de quelle manière vous voulez et vous pouvez nous aider.

« C'est un projet important pour notre pays », déclare Abittan. « Nous sommes fiers d'être canadiens et bien qu'un certain nombre de nos lecteurs soient nés ailleurs, nous avons tous choisi le Canada comme notre pays. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'entreprendre *L'expérience canadienne* et pourquoi nous nous sommes dévoués à rapporter la version originale de la Loi constitutionnelle au pays pour tous les Canadiens. Nous devons tous comprendre l'histoire de notre pays et ses fondations pour vraiment apprécier à quel point le Canada est véritablement merveilleux et unique. »

-30-

Sur le Web: www.LaLoi1867ChezNous.ca

Liens complémentaires:

L'expérience canadienne: <http://www.cdnexperience.ca/fr/category/read-the-series/>

L'expérience canadienne sur Facebook: <http://www.Facebook.com/TheCanadianExperience>

Pour plus de renseignements, merci de contacter :

Multimedia Nova Corporation
Joe March
Directeur de la recherche et de l'innovation
Direct : 416-785-4306
jmarch@multimediano.com

Ian E Wilson
Conseiller stratégique aux initiatives de Stratford
Université de Waterloo
519-572-0995
iewilson@uwaterloo.ca

Multimedia Nova Corporation
Lori Abittan
Présidente directrice générale
Direct : 416-785-4302
lori@multimediano.com

en français
Paul LaBarge
LaBarge Weinstein Professional Corp.
613 599-9600 poste 201
pl@lwlaw.com

Multimedia Nova Corporation est une société canadienne intégrée de communications.
LaLoi1867ChezNous.ca est un projet d'intérêt public développé et préservé par Multimedia Nova Corporation. *L'expérience canadienne* est un projet développé et mis à la disposition d'un groupe d'éditeurs trié sur le volet par Multimedia Nova Corporation (<http://www.MultimediaNova.com>) au sein des services de Diversity Media Services, des divisions marketing de Lingua Ads et à travers son portail d'emplois axé sur la diversité, TalentOyster.com. Tous droits réservés © 2010-2011 à Multimedia Nova Corporation pour *L'expérience canadienne*.